



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2015

*Excusés : A. BROUCKE (pouvoir à G. NEURY) ; A. FAURE (pouvoir à O.CHANEL) ; C GRANGE (pouvoir à JP DEBIE)
Secrétaire de séance : S. VINCENT*

DELIBERATIONS / ARRETES

- Subvention dans le cadre des nouvelles activités périscolaires pour l'association «Du bout des doigts ». Cette association intervient dans l'encadrement d'atelier pédagogique consistant à l'initiation au scrapbooking pour la période du 3 septembre 2015 au 17 décembre 2015. Il a été proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 620,00€. (vote à l'unanimité)
- Subvention dans le cadre des nouvelles activités périscolaires pour l'association « Un pas de tango » Cette association intervient dans l'encadrement d'atelier pédagogique consistant à l'initiation au tango pour la période du 7 septembre 2015 au 14 décembre 2015. Il a été proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 390,00€. (vote à l'unanimité).
- Subvention dans le cadre des nouvelles activités périscolaires pour l'association « Rythm'n danse». Cette association intervient dans l'encadrement d'atelier pédagogique consistant à l'initiation à la danse latine pour la période du 7 septembre 2015 au 14 décembre 2015. Il a été proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 390,00€. (vote à l'unanimité).
- Suite à un rapport de mutualisation des services présenté par le Président de la CAPI : groupement des commandes, services communs, prestations de services, mise en commun de moyens etc...) un avis était demandé au conseil municipal. Résultat : avis favorable à l'unanimité.
- Compte tenu des éléments dans la proposition du CDG38 du contrat d'assurance statutaire pour les agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019 le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention avec GRAS SAVOYE / Groupama.
- Déclaration d'intention d'aliéner : le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de Mme LEVIS Mylène parcelle C680/691 route de Succieu. (vote à l'unanimité).
- PLU : Suite aux différentes réunions de présentation le conseil municipal a décidé de retenir le cabinet URBA2P (Bureau d'études) pour son professionnalisme, son organisation, sa connaissance du secteur et de notre commune, sa rigueur. (vote à l'unanimité).

COMPTES RENDUS DE REUNIONS

- Un 1^{er} RDV a eu lieu le 28/10/2015 avec la société Alp'Géorisque afin de déterminer quelle société sera retenue pour la carte des aléas (Etudes des risques naturels) nécessaire à la réalisation du PLU.
- Les conseillers, lors du conseil communautaire du 3 novembre 2015, ont voté à l'unanimité la proposition du paiement des permis de construire suivis par les services de la CAPI à partir du 1^{er} Janvier 2016 et ce pour un coût de 245 € à la charge totale de la Commune.
- Calendrier des manifestations : les associations ont donné leurs dates, il est presque finalisé.
- La réunion du conseil d'école du 6 novembre a permis d'échanger sur de nombreux sujets : le personnel, les nombreux projets pour les 117 élèves issus de 82 familles (projets pédagogiques, APC, le cycle piscine, la musique), les aménagements et matériels et des questions diverses ont été posées à la mairie.
- Lors de la réunion finances du 2 novembre un point sur l'ensemble du budget communal 2015 a été fait et on a commencé à aborder les investissements de 2016.

INFORMATIONS

- Les travaux sur le chemin des brosses ont été réalisés, les emplois partiels sont en cours de réalisation.
- Purge sur le réseau d'eau potable le 09/12/2015.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 11 décembre 2015.